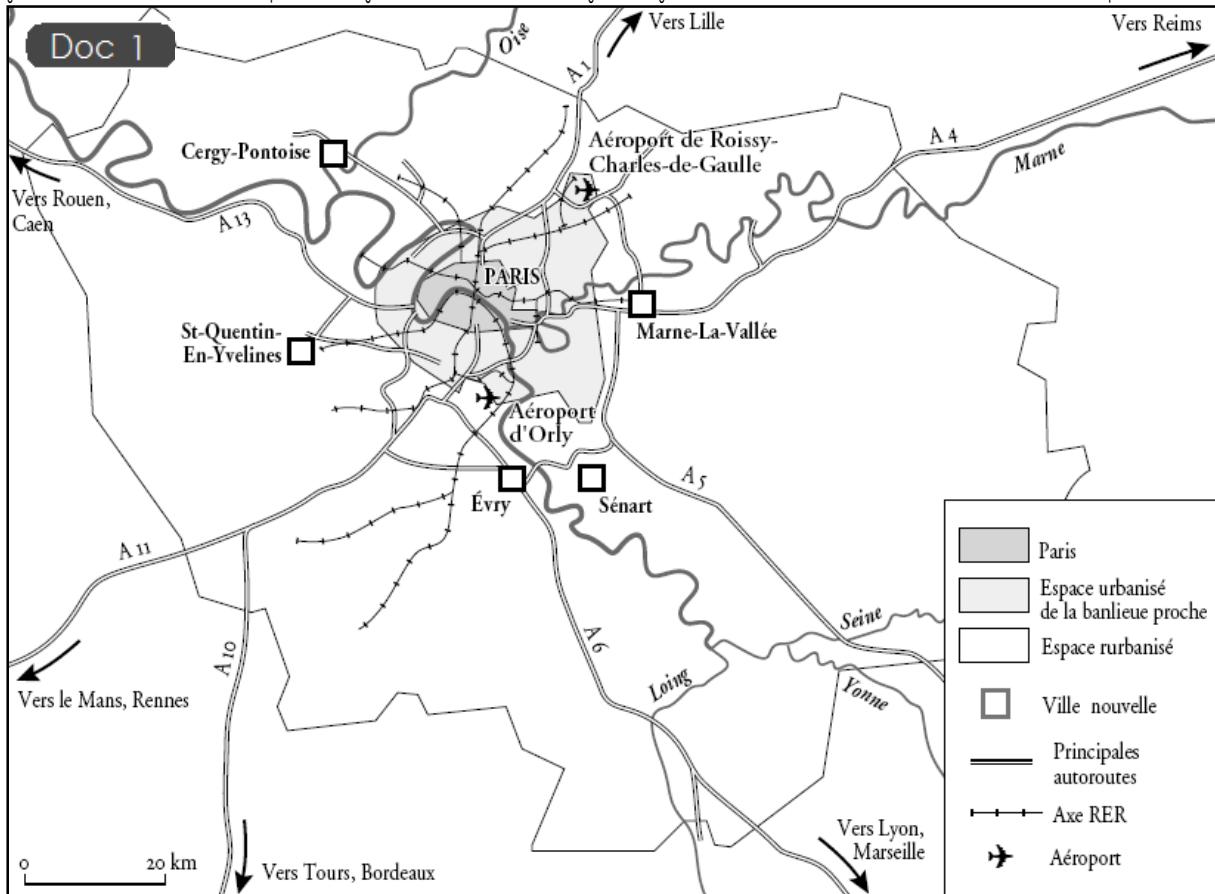
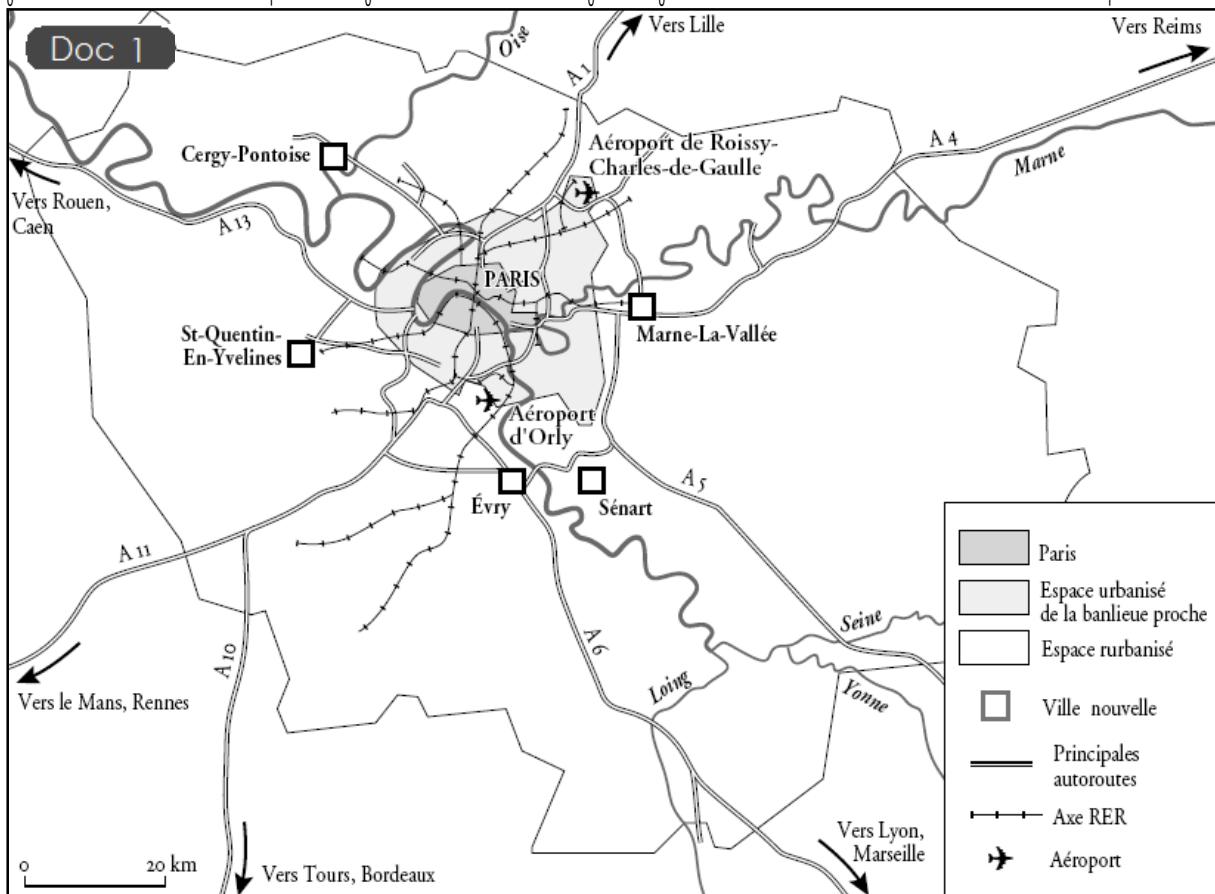


- ❶ Sur la carte, repasse en bleu la Seine et la Marne, colorie en rouge Paris, en orange la banlieue proche et en vert la grande banlieue (n'oublie pas la légende). Colorie en rouge les grandes voies de communication et les aéroports



- ❶ Sur la carte, repasse en bleu la Seine et la Marne, colorie en rouge Paris, en orange la banlieue proche et en vert la grande banlieue (n'oublie pas la légende). Colorie en rouge les grandes voies de communication et les aéroports



La politique des villes nouvelles françaises est née au milieu des années 1960. Elle a concerné au total neuf sites :

- cinq villes nouvelles en Île-de-France : Sénart, Saint-Quentin en Yvelines, Évry, Cergy, Marne-la-Vallée ;
- quatre villes nouvelles en province : Étang de Berre (à l'ouest de Marseille), l'Isle-d'Abeau (à l'est de Lyon), Le Vaudreuil (entre Paris et Rouen) et Villeneuve-d'Ascq (à l'est de Lille).

Le gouvernement prépara en 1965 un plan prévoyant de construire des villes nouvelles pour organiser la croissance des grandes agglomérations et stopper le développement incontrôlé de l'urbanisation. Il s'agissait aussi d'équilibrer le territoire et éviter que Paris concentre exclusivement la croissance du pays.

Les villes nouvelles constituent des bassins de vie, mais sont aussi des centres urbains nouveaux avec des fonctions variées (habitat, emploi, éducation, culture, administration, équipements...), bien desservis par les transports routier et ferré. La qualité de desserte en transports en commun et en automobile est en effet un facteur de réussite essentiel de ces pôles de développement.

Les villes nouvelles françaises comptent 1 million d'habitants, généralement jeunes.

## Doc 2 La création des villes nouvelles

La politique des villes nouvelles françaises est née au milieu des années 1960. Elle a concerné au total neuf sites :

- cinq villes nouvelles en Île-de-France : Sénart, Saint-Quentin en Yvelines, Évry, Cergy, Marne-la-Vallée ;
- quatre villes nouvelles en province : Étang de Berre (à l'ouest de Marseille), l'Isle-d'Abeau (à l'est de Lyon), Le Vaudreuil (entre Paris et Rouen) et Villeneuve-d'Ascq (à l'est de Lille).

Le gouvernement prépara en 1965 un plan prévoyant de construire des villes nouvelles pour organiser la croissance des grandes agglomérations et stopper le développement incontrôlé de l'urbanisation. Il s'agissait aussi d'équilibrer le territoire et éviter que Paris concentre exclusivement la croissance du pays.

Les villes nouvelles constituent des bassins de vie, mais sont aussi des centres urbains nouveaux avec des fonctions variées (habitat, emploi, éducation, culture, administration, équipements...), bien desservis par les transports routier et ferré. La qualité de desserte en transports en commun et en automobile est en effet un facteur de réussite essentiel de ces pôles de développement.

Les villes nouvelles françaises comptent 1 million d'habitants, généralement jeunes.

## Doc 2 La création des villes nouvelles

La politique des villes nouvelles françaises est née au milieu des années 1960. Elle a concerné au total neuf sites :

- cinq villes nouvelles en Île-de-France : Sénart, Saint-Quentin en Yvelines, Évry, Cergy, Marne-la-Vallée ;
- quatre villes nouvelles en province : Étang de Berre (à l'ouest de Marseille), l'Isle-d'Abeau (à l'est de Lyon), Le Vaudreuil (entre Paris et Rouen) et Villeneuve-d'Ascq (à l'est de Lille).

Le gouvernement prépara en 1965 un plan prévoyant de construire des villes nouvelles pour organiser la croissance des grandes agglomérations et stopper le développement incontrôlé de l'urbanisation. Il s'agissait aussi d'équilibrer le territoire et éviter que Paris concentre exclusivement la croissance du pays.

Les villes nouvelles constituent des bassins de vie, mais sont aussi des centres urbains nouveaux avec des fonctions variées (habitat, emploi, éducation, culture, administration, équipements...), bien desservis par les transports routier et ferré. La qualité de desserte en transports en commun et en automobile est en effet un facteur de réussite essentiel de ces pôles de développement.

Les villes nouvelles françaises comptent 1 million d'habitants, généralement jeunes.

## Doc 2 La création des villes nouvelles

**1** De quand datent les villes nouvelles ?

**2** Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles ?

**3** Combien de français vivent dans les villes nouvelles ?

**4** Combien y a-t-il de villes nouvelles en France ?

**5** Où sont-elles situées par rapport à Paris ?

**6** Que trouve-t-on dans ces villes en plus de l'habitat ?

**1** De quand datent les villes nouvelles ?

**2** Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles ?

**3** Combien de français vivent dans les villes nouvelles ?

**4** Combien y a-t-il de villes nouvelles en France ?

**5** Où sont-elles situées par rapport à Paris ?

**6** Que trouve-t-on dans ces villes en plus de l'habitat ?

**1** De quand datent les villes nouvelles ?

**2** Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles ?

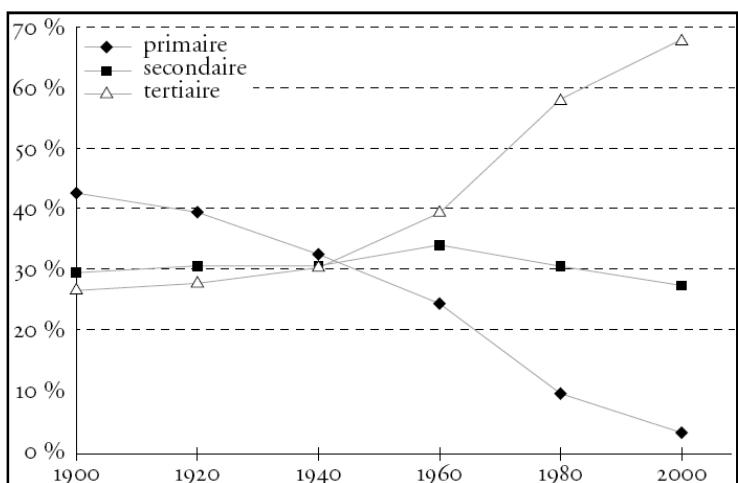
**3** Combien de français vivent dans les villes nouvelles ?

**4** Combien y a-t-il de villes nouvelles en France ?

**5** Où sont-elles situées par rapport à Paris ?

**6** Que trouve-t-on dans ces villes en plus de l'habitat ?

Secteur d'activité économique	en %
Agriculture, sylviculture et pêche	3,7
Industrie	16,1
dont : Industries agricoles et alimentaires	2,4
Industries des biens de consommation	2,7
Industrie automobile	1,2
Industries des biens d'équipement	3,3
Industries des biens intermédiaires	5,4
Energie	1,1
Construction	6,5
Tertiaire	73,7
dont : Commerce et réparations	13,2
Transports	4,2
Activités financières	3,2
Activités immobilières	1,4
Services aux entreprises	13,0
Services aux particuliers	8,7
Éducation, santé, action sociale	19,2
Administrations	10,8
Activité indéterminée	0,1
Ensemble	100,0

Source : Insee, enquêtes « Emploi » du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2006.

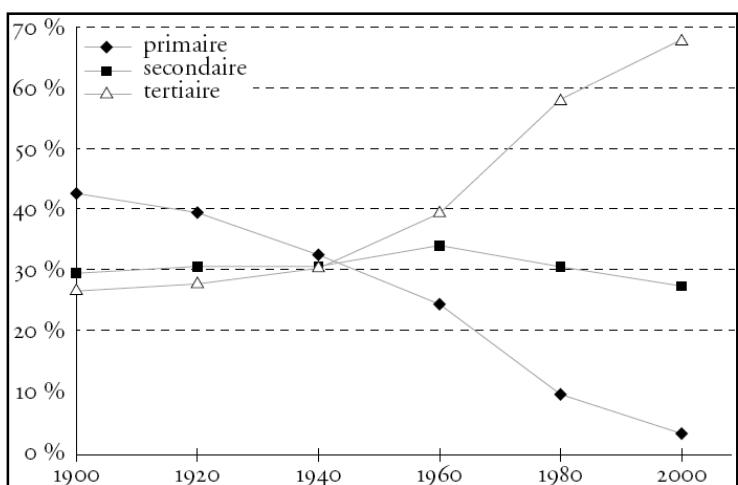
Doc 3

Répartition des actifs par secteur d'activité (2006)

- 1 Classe les métiers suivants. Entoure en vert ceux du secteur primaire, en rouge ceux du secteur secondaire et en bleu ceux du tertiaire.

employé de banque, caissière, ouvrier agricole, libraire, pêcheur, maçon, professeur, mineur, coiffeur, ouvrier dans une usine aéronautique, éleveur de moutons, infirmière, chauffeur de taxi, cultivateur, peintre en bâtiment, assureur.

Secteur d'activité économique	en %
Agriculture, sylviculture et pêche	3,7
Industrie	16,1
dont : Industries agricoles et alimentaires	2,4
Industries des biens de consommation	2,7
Industrie automobile	1,2
Industries des biens d'équipement	3,3
Industries des biens intermédiaires	5,4
Energie	1,1
Construction	6,5
Tertiaire	73,7
dont : Commerce et réparations	13,2
Transports	4,2
Activités financières	3,2
Activités immobilières	1,4
Services aux entreprises	13,0
Services aux particuliers	8,7
Éducation, santé, action sociale	19,2
Administrations	10,8
Activité indéterminée	0,1
Ensemble	100,0

Source : Insee, enquêtes « Emploi » du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2006.

Doc 3

Répartition des actifs par secteur d'activité (2006)

- 1 Classe les métiers suivants. Entoure en vert ceux du secteur primaire, en rouge ceux du secteur secondaire et en bleu ceux du tertiaire.

employé de banque, caissière, ouvrier agricole, libraire, pêcheur, maçon, professeur, mineur, coiffeur, ouvrier dans une usine aéronautique, éleveur de moutons, infirmière, chauffeur de taxi, cultivateur, peintre en bâtiment, assureur.

La ville nouvelle de Marne-la-Vallée s'étend sur 25 km et comprend 4 secteurs : Porte de Paris, Val Maubuée, Val de Bussy et Val d'Europe. L'urbanisation s'est développée d'ouest en est, le Val d'Europe étant le secteur le plus récent.

Marne-la-Vallée compte 257 000 habitants pour 26 communes et a déjà vu s'implanter plus de 7 000 entreprises publiques et privées qui ont créé plus de 100 000 emplois.

Marne-la-Vallée est donc constituée de :

- Porte de Paris : 3 communes, 101 500 habitants.
- Val Maubuée : 6 communes, 86 500 habitants.
- Val de Bussy : 12 communes, 54 500 habitants.
- Val d'Europe : 5 communes, 16 000 habitants.

Autres données :

Logements : 95 200

Parcs d'activités et centres tertiaires : 54

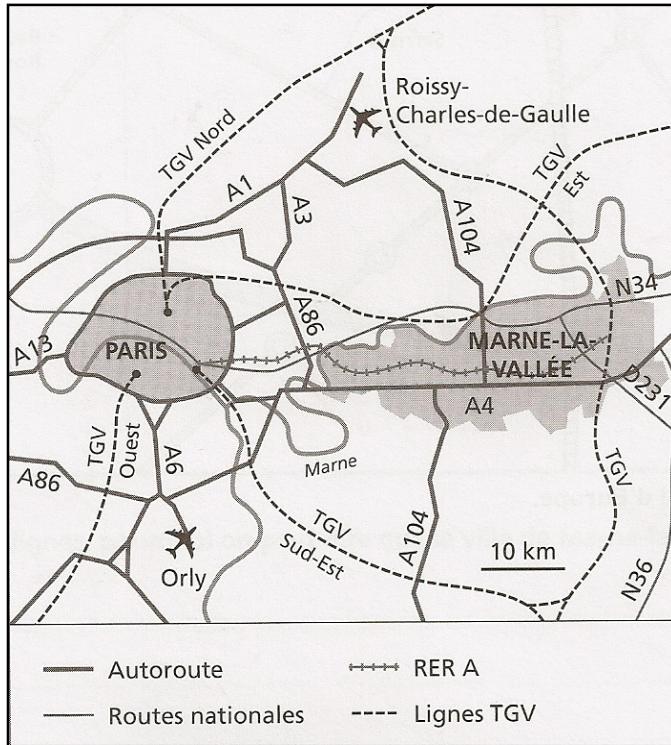
Emplois : 127 000

Centre hospitalier : 1 (deux hôpitaux en construction)

Établissements scolaires : 270

Écoles d'enseignement supérieur : 18

Université : 1



#### Doc 4 Marne-la-Vallée

- 1 Décris la situation géographique de Marne-la-Vallée.
- 2 Quels sont les grands axes de communication qui traversent la ville ?
- 3 De combien de communes est-elle composée ?
- 4 Combien de zones d'activités trouve-t-on à Marne-la-Vallée ?
- 5 Combien de communes trouve-t-on à Val d'Europe ?
- 6 À ton avis, Marne-la-Vallée est-elle une ville nouvelle ? Explique pourquoi.

La ville nouvelle de Marne-la-Vallée s'étend sur 25 km et comprend 4 secteurs : Porte de Paris, Val Maubuée, Val de Bussy et Val d'Europe. L'urbanisation s'est développée d'ouest en est, le Val d'Europe étant le secteur le plus récent.

Marne-la-Vallée compte 257 000 habitants pour 26 communes et a déjà vu s'implanter plus de 7 000 entreprises publiques et privées qui ont créé plus de 100 000 emplois.

Marne-la-Vallée est donc constituée de :

- Porte de Paris : 3 communes, 101 500 habitants.
- Val Maubuée : 6 communes, 86 500 habitants.
- Val de Bussy : 12 communes, 54 500 habitants.
- Val d'Europe : 5 communes, 16 000 habitants.

Autres données :

Logements : 95 200

Parcs d'activités et centres tertiaires : 54

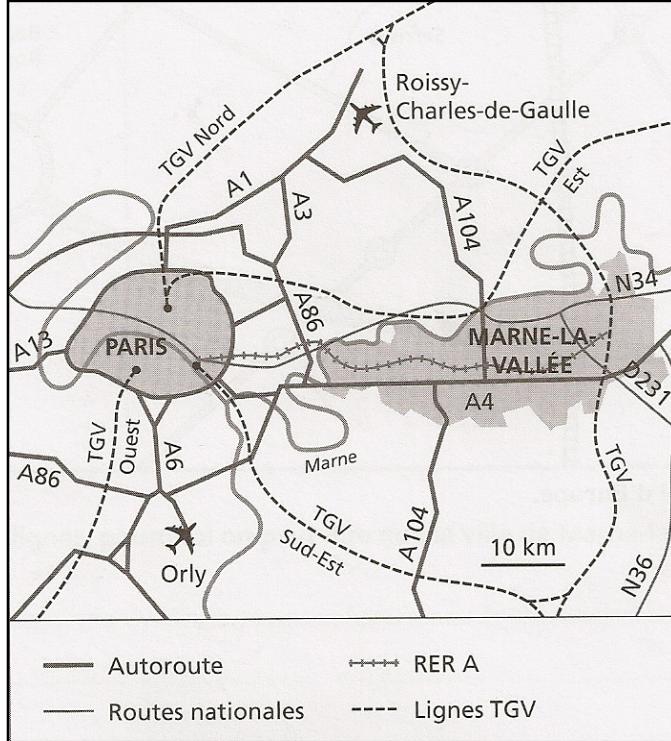
Emplois : 127 000

Centre hospitalier : 1 (deux hôpitaux en construction)

Établissements scolaires : 270

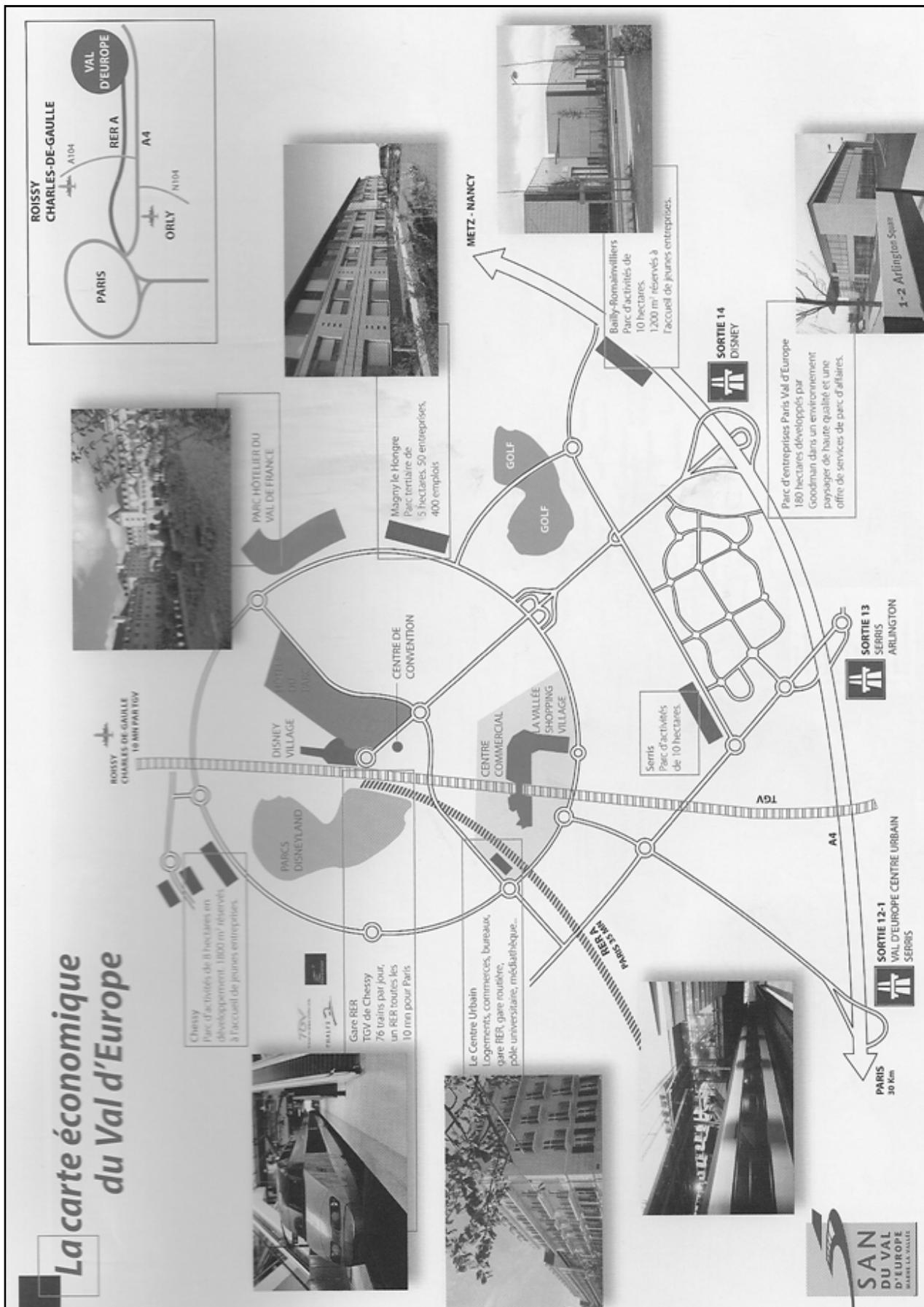
Écoles d'enseignement supérieur : 18

Université : 1

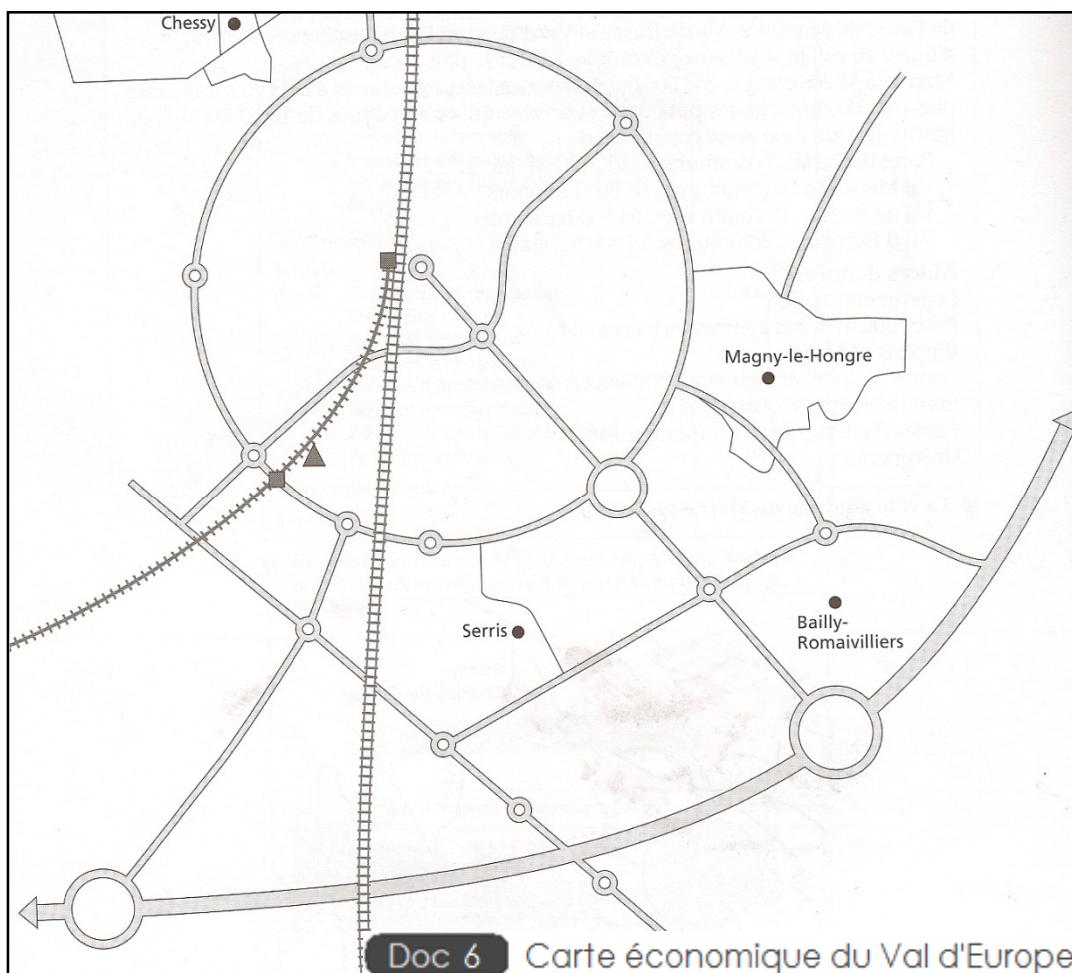
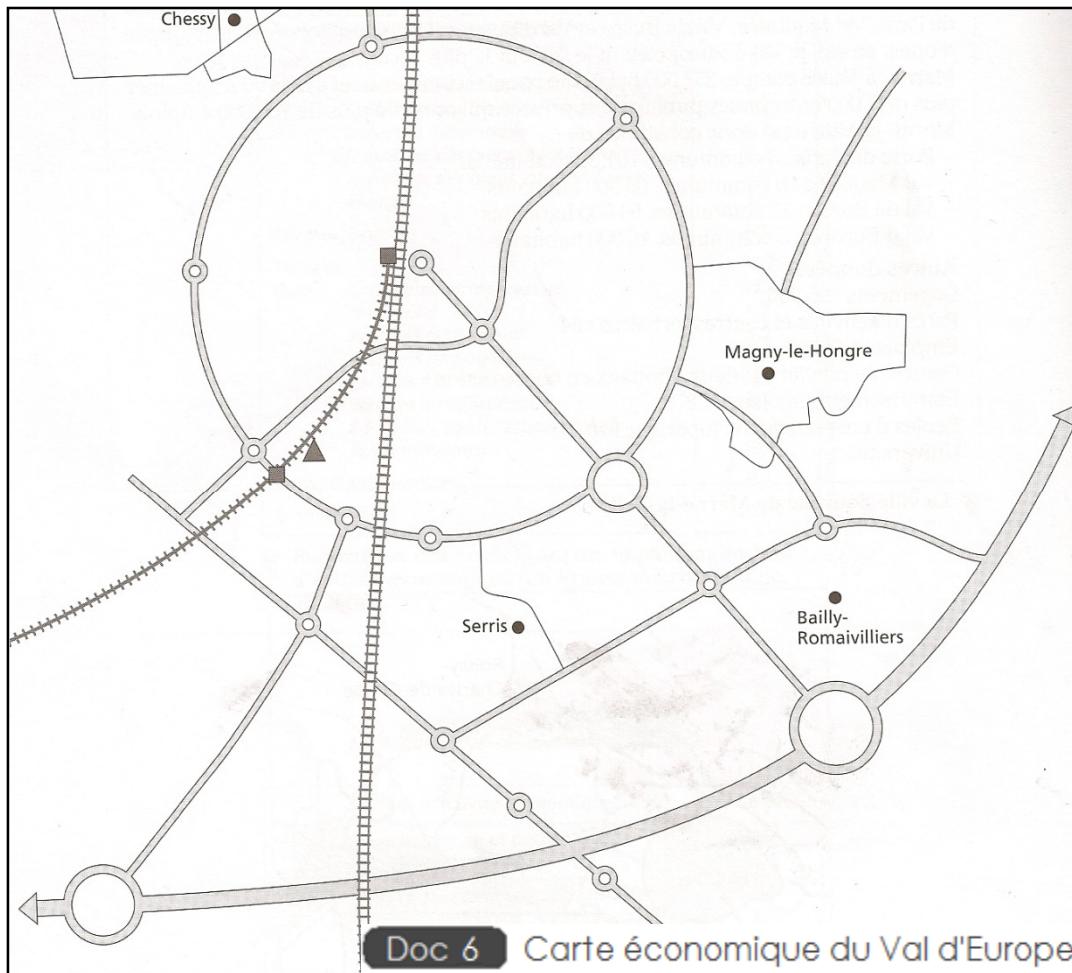


#### Doc 4 Marne-la-Vallée

- 1 Décris la situation géographique de Marne-la-Vallée.
- 2 Quels sont les grands axes de communication qui traversent la ville ?
- 3 De combien de communes est-elle composée ?
- 4 Combien de zones d'activités trouve-t-on à Marne-la-Vallée ?
- 5 Combien de communes trouve-t-on à Val d'Europe ?
- 6 À ton avis, Marne-la-Vallée est-elle une ville nouvelle ? Explique pourquoi.



Doc 5 Carte économique du Val d'Europe



<u>Note :</u> <b>/20</b>	<u>Commentaires :</u>	<u>Signature :</u>
Note la plus haute :      /20	Moyenne de la classe :      /20	Note la plus basse :      /20

Distinguer les 3 secteurs de l'économie française.

A / VA / NA

/3

- ① Sous chaque photo, indique le secteur économique qu'elle évoque.



a) ..... b) ..... c) .....

Connaître les catégories du secteur tertiaire.

A / VA / NA

/5

- ① Le secteur tertiaire se divise en plusieurs catégories. Place les services suivants dans le tableau.

Boulangerie – épicerie – école – collège – université – cinéma – tribunal – piscine – théâtre – clinique.

Services de base	Services spécialisés	Services rares

Connaître la notion de ville nouvelle.

A / VA / NA

/5

- ① Explique en quelques phrases pourquoi des villes nouvelles ont été créées.
- 
- 
- 

Connaître la notion de secteur tertiaire.

A / VA / NA

/6

- ① Explique en quelques phrases pourquoi peut-on dire que la ville de Marne-la-Vallée est un centre tertiaire.
- 
- 
- 

1 point est réservé pour le soin, l'écriture  
et pour la copie sans faute